



Diocese of Ottawa, Eastern Canada, and Upstate New York Parish Life Conference

Hosted By St. Nicholas Church, (Montréal, QC)

Hotel Omni Mont Royal - July 4-7, 2024

Minor Participation Form

One Child Per Form!

This Minor Participation form is required for all under the age of 18 attending the Diocese of Ottawa, Eastern Canada & Upstate New York Parish Life Conference and must be signed by Parent/Guardian (regardless if they are in attendance), appointed Chaperone and Teen Attendee.

Child's Name: _____ Birth Date: _____ Age: _____ Hotel Room No.: _____

Parish and City: _____

Please select one item below

Parents/Guardian will be in attendance

Parents/Guardian will not be in attendance

Part 1: Parental Consent *To be completed by all*

I (parent or guardian) _____ give my permission for my above-named Child to attend the Diocese of Ottawa, Eastern Canada & Upstate New York Parish Life Conference to be held at Hotel Omni Mont Royal hosted by St. Nicholas Antiochian Orthodox Church, Montreal, Quebec, July 4-7, 2024. In the event I am unable to attend the above Parish Life Conference I give permission for the below-named person(s) to act as chaperone(s) to my minor child. The undersigned does hereby indemnify and hold harmless St. Nicholas Antiochian Orthodox Church of Montréal, QC and the Antiochian Orthodox Christian Archdiocese of North America, their members, agents, affiliates, parishioners, guarantors, employees, and/or any assigns thereof, for any and all liability, costs, expenses, incidents and/or occurrences resulting from the above-named child's/children's actions, and/or the proper lack thereof (as the case may be), while attending the 2024 Diocese of Ottawa, Eastern Canada & Upstate New York Parish Life Conference, whether such liability, costs, expenses, incidents and/or occurrences happens to the above-named child/children and/or his/her invitees, or whether such liability, costs, expenses, incidents and/or occurrences happens either on or off the premises.

Parent/Guardian Name (print) _____

Parent/Guardian Signature _____

Date _____

(_____) _____
Home Phone

(_____) _____
Cell Phone

(_____) _____
Emergency Contact Phone

Part II: Appointed Chaperone *To be completed if parent/guardian not attending*

I (chaperone's name) _____, having been duly appointed by the above-named Parent/Guardian, take responsibility for the above-named child during his/her/their stay at the 2024 Diocese of Ottawa, Eastern Canada & Upstate New York Parish Life Conference. I understand that it is my responsibility to see to it that the child/children for whom I am responsible act(s) appropriately during his/her/their stay at this Conference and, by signing below, I hereby accept such responsibility. I further understand that I will be called upon in the event that there is a problem involving this/these child/children and that I will be expected to assist the Conference in this matter.

Chaperone's Name (print) _____

Chaperone's Signature _____

Date _____

Room No. _____

(_____) _____
Chaperone's Cell Phone

Teen Code of Conduct

Part III: Teen Consent *To be completed if Teen is attending.*

I have read the below *Teen Code of Conduct* and I agree to abide by them during my stay at the Conference. I further understand that my parents or chaperone will be called upon, in the event that there is a problem involving myself, and that they will be expected to assist the Conference in this matter.

Teen Name (print)

Teen Signature

Date

Cell Phone

1. Parish Life Conference attendees are expected to participate in all services and scheduled activities. Teens are expected to behave in a manner consistent with Orthodox Christian principles, in a manner considerate and respectful of each other, those with whom they come in contact, other hotel guests and themselves.
2. Underage drinking or illegal drug use is strictly forbidden, based on local/state/province ordinance. Persons caught supplying drugs or alcohol to an underage drinker will be asked to leave the Parish Life Conference immediately, as will the underage person who accepts and/or uses such substances.
3. Adults may not aid or abet underage drinking or illegal drug use.
4. Anyone under eighteen (18) years of age must have a responsible adult chaperone in attendance at the Parish Life Conference. The responsible adult must be at least 25 years of age, or the teen's local parish youth director, as designated by the local pastor. The chaperone must sign the Minor Participation Form along with the teen, in the presence of the Conference Registration, prior to the teen's registering for the Parish Life Conference. Each adult chaperone may be responsible for **no more** than seven teens. A copy of the Minor Participation Form shall be kept on file by the registration committee the Archdiocese Department of Youth Chair and the North American Diocese of Ottawa, Eastern Canada & Upstate New York Teen SOYO Spiritual Advisor having access to the files as necessary. Underage persons arriving without a chaperone will not be allowed to register for the Conference or receive the Conference group rate.
5. Curfew will be 12:00 (midnight) AM, after which time all teens must be either in their rooms, with their parents, or with a chaperone at an official event. Violators will be asked to leave.
6. Teen advisors, in consultation with their pastor, may ask unruly teens from their parish to leave the Conference Hotel. The Archdiocese Department of Youth Chair and the North American Diocese of Ottawa, Eastern Canada & Upstate New York Teen SOYO Spiritual Advisor, in consultation with the Conference host pastor and the teen's parent or guardian, may send home any teen deemed a "problem" to the Conference, North American or Diocese of Ottawa, Eastern Canada & Upstate New York Teen SOYO Spiritual Advisor and/or the host pastor will contact the teen's parent or guardian to make travel arrangements home at the family's expense. Hotel management will work closely with the host Parish to guarantee compliance.
7. Teens should dress in modest and clean clothes for all divine services.
8. The purpose of the Conference is to bear witness to Christ and to uplift one another in the faith. The above rules will be strictly adhered to and there will be no appeal for appropriate decisions made in compliance with the above rules. Please direct any questions regarding the above rules to either the Archdiocese Department of Youth Chair and the North American Diocese of Ottawa, Eastern Canada & Upstate New York Teen SOYO Spiritual Advisor before arriving for the Conference.
9. The Parent/Guardian will be responsible for any damages caused by any minor(s) under their charge, while staying at the hotel at the Conference; in the event the hotel expects reimbursement for said damages.



Diocèse d'Ottawa, d'Est du Canada et Nord de l'État de New York

Conférence sur la vie paroissiale

Organisé par l'église Saint-Nicholas, (Montréal, QC)

Hôtel Omni Mont Royal - 4 au 7 juillet 2024

Formulaire de participation des mineurs

Un formulaire par enfant mineur!

Ce formulaire de participation mineure est requis pour toute personne de moins de 18 ans participant à la conférence sur la vie paroissiale du diocèse d'Ottawa, de l'est du Canada et du nord de l'État de New York et doit être signé par le parent/tuteur (peu importe s'ils sont présents), l'accompagnateur nommé et l'adolescent participant.

Nom du jeune: _____ Date de naissance: _____ Age: _____

No de la chambre d'hôtel: _____ Parish and City: _____

Veillez cocher une seule case : Parent ou accompagnateur présent Parent ou accompagnateur non présent

Première partie: Consentement parental À remplir par tous

Je (parent ou gardien) _____ autorise mon enfant susmentionné à assister à la Conférence sur la vie paroissiale 2024 du Diocèse d'Ottawa, de l'Est du Canada et du Nord de l'État de New York, organisée par l'église St. Nicholas (Montréal QC), qui se tiendra à l'hôtel Omni Mont Royal, du 4 juillet au 7 juillet 2024. Au cas où je ne serais pas en mesure d'assister à ladite Conférence, j'autorise la ou les personne(s) nommée(s) ci-dessous à agir en tant qu'accompagnateur(s) pour mon enfant mineur. Par la présente, le soussigné s'engage à indemniser et à dégager de toute l'église St. Nicholas (Montréal QC) et l'archidiocèse chrétien orthodoxe d'Antioche d'Amérique du Nord (Antiochian Orthodox Christian Archdiocese of North America), leurs membres, agents, affiliés, paroissiens, garants, employés ou leurs ayants droit, des coûts, frais, incident ou événement résultant des actions de l'enfant susmentionné, ou de son inaction (selon le cas), durant sa participation à la Conférence sur la vie paroissiale 2024 du Diocèse d'Ottawa, de l'Est du Canada et du Nord de l'État de New York, que cette responsabilité, ces coûts, ces frais, ces incidents ou ces événements surviennent à l'enfant ou à ses invités, ou que cette responsabilité, ces coûts, ces frais, ces incidents ou ces événements surviennent sur les lieux de la Conférence ou hors des lieux.

Nom de l'accompagnateur (lettres moulées)

Signature du parent ou gardien

Date

(_____) _____
Numéro de téléphone au domicile

(_____) _____
Numéro du cellulaire

(_____) _____
Numéro de téléphone d'urgence

Deuxième partie: Accompagnateur désigné à remplir si le parent ou le gardien n'est pas présent

Je (nom de l'accompagnateur) _____, dûment désigné par le parent ou gardien susmentionné, assume la responsabilité de l'enfant susnommé pendant sa participation à la Conférence sur la vie paroissiale 2024 du Diocèse d'Ottawa, de l'Est du Canada et du Nord de l'État de New York. Je comprends qu'il m'incombe de veiller à ce que l'enfant dont je suis responsable agisse convenablement pendant son séjour et, en apposant ma signature ci-dessous, j'assume cette responsabilité. Je comprends également que l'on fera appel à moi en cas de problème concernant cet enfant et que l'on s'attend à ce que je prête mon aide aux organisateurs à cet égard.

Nom de l'accompagnateur (lettres moulées) _____

Chaperone's Name (print)

Signature de l'accompagnateur

Date

No de la chambre d'hôtel

(_____) _____
Numéro du cellulaire de l'accompagnateur

Code de Conduite des Adolescents

Troisième partie: À remplir si l'adolescent est présent

J'ai lu le Code de Conduite pour adolescents et j'accepte de m'y conformer tout au long de ma présence à la Conférence. Je comprends également que mes parents ou mon accompagnateur seront sollicités en cas de problème me concernant et qu'ils seront tenus de collaborer avec les organisateurs à cet égard.

Nom de l'adolescent (lettres moulées)

Signature de l'adolescent

Date

Numéro du cellulaire

1. Les participants à la Conférence sur la vie paroissiale doivent participer à tous les services et activités programmés. Les adolescents doivent se comporter d'une manière conforme aux principes chrétiens orthodoxes, d'une manière prévenante et respectueuse les uns des autres, de ceux avec qui ils entrent en contact, des autres clients de l'hôtel et d'eux-mêmes.
2. La consommation d'alcool ou de drogues illégales chez les mineurs est strictement interdite, sur la base des ordonnances locales/étatiques/provinciales. Les personnes surprises en train de fournir de la drogue ou de l'alcool à un buveur mineur seront priées de quitter immédiatement la Conférence de la vie paroissiale, tout comme la personne mineure qui accepte et/ou consomme de telles substances.
3. Les adultes ne peuvent pas aider ou encourager des mineurs à consommer de l'alcool ou des drogues illégales.
4. Toute personne de moins de dix-huit (18) ans doit avoir un accompagnateur adulte responsable pour assister à la conférence sur la vie paroissiale. L'adulte responsable doit être âgé d'au moins 25 ans, ou le directeur jeunesse de la paroisse locale de l'adolescent, désigné par le pasteur local. L'accompagnateur doit signer le formulaire de participation mineure avec l'adolescent, en présence du bureau d'inscription à la conférence, avant que l'adolescent ne s'inscrive à la conférence de la vie paroissiale. **Chaque accompagnateur adulte ne peut être responsable que de sept adolescents.** Une copie du formulaire de participation mineure sera conservée dans les dossiers par le comité d'inscription, le président du département de la jeunesse de l'archidiocèse et le conseiller spirituel Teen SOYO du diocèse nord-américain d'Ottawa, de l'est du Canada et du nord de l'État de New York, ayant accès aux dossiers si nécessaire. Les personnes mineures arrivant sans accompagnateur ne seront pas autorisées à s'inscrire à la Conférence ni à bénéficier du tarif de groupe de la Conférence.
5. Le couvre-feu sera fixé à minuit (minuit), après quoi tous les adolescents devront être soit dans leur chambre, avec leurs parents, soit accompagnés d'un accompagnateur lors d'un événement officiel. Les contrevenants seront priés de quitter les lieux.
6. Les conseillers pour adolescents, en consultation avec leur pasteur, peuvent demander aux adolescents de leur paroisse de quitter l'hôtel de la conférence. Le président du département de la jeunesse de l'archidiocèse et le conseiller spirituel des adolescents SOYO pour le diocèse nord-américain d'Ottawa, de l'est du Canada et du nord de l'État de New York, en consultation avec le pasteur hôte de la conférence et le parent ou tuteur de l'adolescent, peuvent renvoyer chez eux tout adolescent considéré comme un "problème" au conseiller spirituel de la conférence, Amérique du Nord ou diocèse d'Ottawa, Est du Canada et nord de l'État de New York pour les adolescents. SOYO et/ou le pasteur hôte contactera le parent ou tuteur de l'adolescent pour organiser le voyage de retour aux frais de la famille. La direction de l'hôtel travaillera en étroite collaboration avec la paroisse hôte pour assurer la conformité.
7. Les adolescents doivent s'habiller de manière modeste et propre pour tous les services divins.
8. Le but de la Conférence est de témoigner du Christ et de s'élever les uns les autres dans la foi. Les règles ci-dessus seront strictement respectées et il n'y aura aucun appel pour les décisions appropriées prises conformément aux règles ci-dessus. Veuillez adresser toute question concernant les règles ci-dessus au président du département de la jeunesse de l'archidiocèse et au conseiller spirituel Teen SOYO du diocèse nord-américain d'Ottawa, de l'est du Canada et du nord de l'État de New York avant d'arriver à la conférence.
9. Le parent/tuteur sera responsable de tout dommage causé par tout mineur dont il a la garde, lors de son séjour à l'hôtel pendant la conférence; dans le cas où l'hôtel attend le remboursement les dommages.